

Charte Informatique de WebAcad

Préambule

La présente charte informatique s'applique à toutes les personnes utilisant les systèmes, outils, et ressources numériques de WebAcad, organisme de formation situé au 15 rue de la Gare, 57400 Sarrebourg.

Elle concerne les stagiaires, apprenants en formation par apprentissage (CFA), candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE), formateurs, personnel administratif et technique, clients, partenaires, et toute autre personne accédant aux infrastructures numériques de WebAcad.

Cette charte vise à garantir un usage responsable, sécurisé, et conforme aux exigences du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), de la certification Qualiopi, et des réglementations en vigueur.

Elle est transmise par courriel et/ou en main propre et/ou email, disponible sur la plateforme LMS, affichée dans les locaux, et consultable sur demande.

Article 1 : Objet et champ d'application

Cette charte définit les règles d'utilisation des ressources numériques de WebAcad, incluant les ordinateurs, logiciels, réseaux, plateformes LMS, messageries, et bases de données. Elle s'applique à tous les utilisateurs, qu'ils interviennent en présentiel, à distance, ou en format hybride, dans le cadre des actions de formation (AF), CFA, VAE, ou des activités administratives et partenariales.

Article 2 : Définitions

Utilisateur : Toute personne accédant aux ressources numériques de WebAcad (stagiaires, apprenants, candidats VAE, formateurs, personnel, clients, partenaires).
Ressources numériques : Matériels (ordinateurs, tablettes), logiciels (LMS, ERP, bureautique), réseaux (Wi-Fi, VPN), et données (pédagogiques, administratives, personnelles).

Administrateur système : Personne ou service chargé de la gestion et de la sécurité des infrastructures numériques.

LMS : Learning Management System, plateforme pédagogique utilisée pour les formations.

Article 3 : Accès aux ressources numériques

3.1. Dispositions générales : L'accès est conditionné par une identification personnelle (identifiant, mot de passe) fournie par WebAcad. Les identifiants sont strictement personnels et ne doivent pas être partagés. Toute tentative d'accès non autorisé est interdite et passible de sanctions.

3.2. Dispositions spécifiques :

- **Stagiaires et apprenants** : Accès au LMS pour consulter les cours, rendre les travaux, et passer les évaluations. L'accès est limité à la durée de la formation.
- **Candidats VAE** : Accès à une interface dédiée pour déposer les dossiers et suivre l'accompagnement. (en cours de développement)
- **Formateurs** : Accès au LMS pour gérer les contenus, évaluer les stagiaires, et collaborer avec les tuteurs (CFA). (en cours de développement)
- **Personnel** : Accès aux logiciels administratifs (ERP, gestion des dossiers, messagerie professionnelle) selon les droits définis par leur poste.
- **Clients et partenaires** : Accès restreint à des espaces partagés (ex. rapports, contrats) via des liens sécurisés ou comptes invités.

Article 4 : Sécurité des systèmes

4.1. Protection des accès : Les utilisateurs doivent créer des mots de passe robustes (minimum 12 caractères, incluant lettres, chiffres, symboles) et les modifier tous les 6 mois. Les sessions doivent être verrouillées en cas d'absence, même temporaire.

Toute perte ou compromission d'identifiants doit être signalée immédiatement à l'administrateur système (contact@webacad.fr).

4.2. Antivirus et mises à jour : Les équipements fournis par WebAcad sont protégés par des antivirus et mis à jour régulièrement.

Les utilisateurs utilisant leurs propres appareils doivent s'assurer qu'ils sont sécurisés (antivirus à jour, pare-feu actif).

4.3. Comportement sécurisé : Il est interdit d'installer des logiciels non autorisés ou de télécharger des contenus à risque (fichiers suspects, sites non sécurisés). Les courriels ou liens suspects doivent être signalés sans être ouverts.

4.4. Sauvegardes : Les données critiques sont sauvegardées par WebAcad sur des serveurs sécurisés. Les utilisateurs ne doivent pas stocker de données sensibles sur des supports personnels sans chiffrement.

Article 5 : Protection des données personnelles (RGPD)

5.1. Collecte et usage : Les données personnelles (noms, contacts, résultats pédagogiques, etc.) sont collectées pour les besoins administratifs, pédagogiques, ou contractuels, conformément au RGPD. Les utilisateurs s'engagent à n'utiliser ces données

que dans le cadre de leurs missions (ex. évaluation pour les formateurs, gestion pour le personnel).

5.2. Confidentialité : Les données personnelles ne doivent pas être partagées hors des canaux autorisés (LMS, messagerie professionnelle). Toute transmission externe (ex. à un financeur) nécessite l'accord de WebAcad.

5.3. Droits des utilisateurs : Chaque utilisateur peut demander l'accès, la rectification, ou la suppression de ses données via le Délégué à la Protection des Données (contact@webacad.fr).

5.4. Incidents : Toute violation de données (perte, piratage) doit être signalée dans les 24 heures à la direction pour déclaration à la CNIL si nécessaire.

Article 6 : Usage responsable

6.1. Dispositions générales : Les ressources numériques sont réservées à un usage professionnel ou pédagogique. Tout usage personnel (réseaux sociaux, streaming, jeux) est interdit sauf autorisation explicite. Les utilisateurs respectent les lois sur la propriété intellectuelle (pas de copie illégale de logiciels ou contenus).

6.2. Dispositions spécifiques :

- Stagiaires et apprenants : Utilisation du LMS pour les activités pédagogiques uniquement. Les discussions en ligne doivent rester respectueuses et pertinentes.
- Candidats VAE : Usage des outils numériques limité à la constitution et au suivi du dossier.
- Formateurs : Création et partage de contenus pédagogiques via les canaux officiels. Les échanges avec les stagiaires passent par le LMS ou la messagerie professionnelle.
- Personnel : Utilisation des outils administratifs pour les tâches définies (gestion des inscriptions, facturation, communication interne).
- Clients et partenaires : Usage des espaces partagés pour consulter ou transmettre des documents contractuels, sans modification non autorisée.

Article 7 : Communication numérique

7.1. Messagerie : Les courriels professionnels doivent respecter un ton formel et les normes de WebAcad (signature, objet clair). Les utilisateurs évitent l'envoi de pièces jointes volumineuses ; les fichiers lourds passent par des liens sécurisés.

7.2. Visioconférences : Les utilisateurs maintiennent un environnement adapté (fond neutre, silence, caméra activée sauf dérogation). Les enregistrements sont soumis à l'accord préalable de tous les participants.

7.3. Réseaux sociaux : Toute communication au nom de WebAcad (posts, commentaires) doit être validée par la direction. Les utilisateurs s'abstiennent de publier des informations confidentielles ou préjudiciables.

Article 8 : Conformité à la certification Qualiopi

8.1. Qualité : L'usage des ressources numériques respecte les 7 critères Qualiopi pour les actions de formation, notamment en garantissant l'accessibilité, la traçabilité, et l'adéquation des outils. La procédure pour l'obtention de la certification Qualiopi pour le CFA et la VAE est en cours de finalisation.

8.2. Traçabilité : Les utilisateurs documentent leurs actions numériques (émargements, évaluations, rapports) pour répondre aux audits qualité. Les formateurs et le personnel participent à l'évaluation des outils numériques via des retours réguliers.

8.3. Formation : WebAcad forme les utilisateurs à l'usage des outils (LMS, ERP) pour garantir leur maîtrise et leur conformité.

Article 9 : Sanctions

9.1. Manquements : Tout usage inapproprié (piratage, partage de données, utilisation personnelle excessive) peut entraîner des sanctions adaptées au statut de l'utilisateur :

- Stagiaires/apprenants : avertissement, exclusion de la formation.
- Formateurs : rappel à l'ordre, résiliation de contrat.
- Personnel : sanctions disciplinaires (avertissement, licenciement).
- Clients/partenaires : suspension d'accès, rupture de collaboration.

9.2. Procédure : Un entretien préalable est organisé, sauf urgence. La sanction est notifiée par écrit dans les 5 jours ouvrables.

9.3. Recours : Les utilisateurs peuvent contester la sanction par écrit dans les 10 jours, auprès de la direction.

Article 10 : Rôles et responsabilités spécifiques

10.1. Stagiaires et apprenants :
Respecter les consignes du LMS et signaler tout problème technique.
Participer activement aux activités numériques (forums, quiz).

10.2. Candidats VAE :
Fournir les documents requis via les outils sécurisés.
Respecter les délais de dépôt numériques.

10.3. Formateurs :
Mettre à jour les contenus pédagogiques sur le LMS.
Garantir l'équité dans l'accès aux ressources pour les stagiaires.

10.4. Personnel :
Gérer les droits d'accès et les comptes utilisateurs.
Assurer la maintenance des outils numériques (en lien avec l'administrateur système).

10.5. Clients et partenaires :
Utiliser les outils fournis pour les échanges contractuels.
Respecter les clauses de confidentialité numériques.

Article 11 : Support technique

11.1. Assistance :

Les utilisateurs signalent les problèmes techniques à l'administrateur système (contact@webacad.fr) ou via un ticket sur la plateforme LMS.

Une réponse est fournie dans les 48 heures ouvrables.

11.2. Formation :

Des tutoriels et sessions d'accompagnement sont proposés pour maîtriser les outils numériques.

11.3. Maintenance :

Les interruptions planifiées (mises à jour, sauvegardes) sont communiquées à l'avance.

Article 12 : Entrée en vigueur et modifications

12.1. Application : Cette charte entre en vigueur dès sa transmission aux utilisateurs (signature du contrat, accès au LMS, remise au personnel).

12.2. Révision : WebAcad peut modifier la charte en fonction des évolutions technologiques ou légales. Les modifications sont communiquées par courriel et disponibles sur le LMS.

12.3. Consultation : La charte est accessible en permanence dans les locaux et sur la plateforme numérique.

Article 13 : Acceptation de la charte

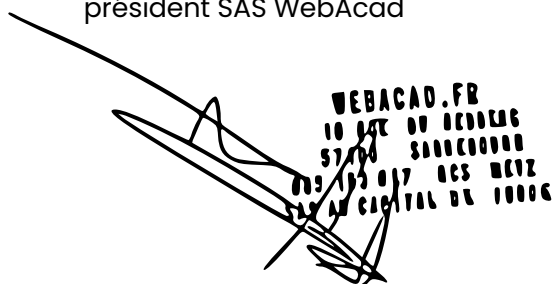
13.1. Acceptation : La signature du contrat (formation, travail, partenariat), l'émargement, ou l'accès au LMS vaut acceptation pleine et entière de la charte.

13.2. Liens avec autres règlements : Cette charte complète les règlements intérieurs (stagiaires, formateurs, personnel) et les chartes associées (éthique, qualité).

Article 14 : Litiges

Tout différend relatif à l'application de cette charte sera soumis à une résolution amiable. À défaut, les juridictions compétentes de Sarrebourg seront saisies.

Anthony Gorius,
président SAS WebAcad



WEBACAD.FR
10 RUE DU REBOURG
57000 SARREBOURG
03 83 33 017 ACS NETZ
SAS AU CAPITAL DE 1000€